

Communiqué de presse

PRIX DE THESE 2011 DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Le jury du prix de thèse du Conseil constitutionnel s'est réuni le vendredi 8 avril 2011 et a attribué le prix de thèse du Conseil constitutionnel 2011 à Marc-Antoine Granger pour sa thèse intitulée « Constitution et sécurité intérieure. Essai de modélisation juridique ».

Présidé par Jean-Louis Debré, Président du Conseil constitutionnel, le jury était, pour cette quinzième édition du prix de thèse, composé cette année, de Jacqueline de Guillenchmidt et Michel Charasse, membres du Conseil constitutionnel, de Constance Grewe, Professeur à l'Université Strasbourg III, Stéphane Pierré-Caps, Professeur à l'Université de Nancy, Wanda Mastor, Professeur à l'Université Toulouse I et Marc Guillaume, Secrétaire général du Conseil constitutionnel.

Cette thèse, soutenue le 5 novembre 2010 à l'université de Pau et des pays de l'Adour et dirigée par Olivier Lecucq, professeur de droit public, sera publiée sous le haut patronage du Conseil constitutionnel aux éditions Lextenso.

Contact presse :

Caroline Pétillon – 01 40 15 30 50